



Programmes de bourses de formation en
SANTÉ et SERVICES SOCIAUX

DIRECTIVES et FORMULAIRE
de mise en candidature

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice a créé, en 2005, un programme de bourses de formation en santé et services sociaux visant à contrer l'exode des jeunes détenant une qualification médicale en les motivant à venir à La Tuque. Ce programme vise également à permettre au centre de santé de La Tuque de s'assurer une relève principalement dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre.

2. CONDITIONS DU PROGRAMME

- Une bourse annuelle maximale de 1 000\$ est versée à l'étudiant sélectionné.
- Le candidat doit fournir toutes les pièces justificatives requises à l'ouverture du dossier (voir les conditions d'admissibilité).
- Le candidat s'engage à venir explorer les possibilités d'emploi au centre de santé de La Tuque (CIUSSS-MCQ), à la fin de son programme d'études (engagement en annexe).
- Le candidat doit renouveler sa demande annuellement afin de se voir octroyer une nouvelle bourse.
- En cas d'échec dans l'un ou l'autre des cours de son programme ou de changement de statut, le candidat ne verra pas sa candidature retenue pour l'année suivante. Il pourra cependant se réinscrire l'année subséquente.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir été accepté dans un programme d'études offert dans un établissement situé à l'extérieur de la région du Haut-Saint-Maurice débouchant sur un diplôme qualifiant le finissant pour le marché du travail (collégial technique ou universitaire) et fournir une copie de l'acceptation du bureau du registraire de l'établissement d'enseignement.
- Avoir le statut d'étudiant à temps complet.
- Fournir un texte de 500 mots sur ses motivations à œuvrer dans son domaine d'études ainsi que sur ses intérêts à venir travailler dans le milieu latuquois (requis uniquement à l'ouverture du dossier).
- Étudier dans un domaine considéré à forte pénurie dans le réseau de la santé (ce critère sera évalué annuellement par le comité de sélection).

4. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Toute candidature doit être soumise entre le 15 avril et le 31 mai de chaque année.

Le candidat doit :

- Remplir lisiblement le formulaire de mise en candidature;
- Faire parvenir au comité de sélection tous les documents de mise en candidature ainsi qu'une preuve d'admission et de statut dans un établissement d'enseignement à l'adresse suivante :

Programme de bourses de formation en santé et services sociaux

Comité de sélection

Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice

576 Commerciale

La Tuque (Québec), G9X 3A9

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le comité de sélection est nommé par le conseil d'administration de la Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice. Il est composé de :

- 2 membres du conseil d'administration;
- 2 membres du personnel du centre de santé de La Tuque (CIUSSS-MCQ).

Il détermine si les candidats satisfont aux conditions d'admissibilité et il effectue une sélection préliminaire. Le comité de sélection analyse chaque dossier et attribue une note en prenant considération :

- Le programme d'études choisi;
- La qualité du texte de motivation;
- Les besoins du centre de santé de La Tuque (CIUSSS-MCQ).

Le comité de de sélection recommande au conseil d'administration de la Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice les candidatures retenues pour l'octroi des bourses d'études. Si aucune candidature ne satisfait aux conditions d'admissibilité, aucune bourse ne sera octroyée. La décision de l'octroi des bourses relève du conseil d'administration de la Fondation. Cette décision est finale et sans appel. Le nombre de bourses d'études accordées annuellement est déterminé par le conseil d'administration et le montant peut varier selon les fonds disponibles. Les résultats de la sélection sont communiqués aux candidats dès que possible.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE BOURSE DE FORMATION EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Prière de compléter lisiblement vos réponses, en prenant soin de n'omettre aucun renseignement et de joindre à votre demande les documents requis. Faire parvenir ce formulaire en un seul exemplaire directement au comité de sélection entre le 15 avril et le 31 mai.

1. M. _____
 Mme Prénom(s) au complet et nom(s) de famille

2. Adresse permanente :

No	Rue	App.
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Courriel	

3. Adresse actuelle, si différente :

No	Rue	App
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Courriel	

4. Adresse de correspondance : Adresse permanente Adresse actuelle

5. Établissement d'enseignement : _____

6. Programme d'études : _____

7. Joindre les documents suivants :

- Preuve d'acceptation au programme d'études de l'établissement d'enseignement fréquenté.
- Preuve de statut d'étudiant à temps complet.
- Texte de motivation.

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les pièces annexées sont complets et véridiques.

Date

Signature